

02A-212002760-20160326-DELIB167-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2016

Publication : 31/03/2016

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation



Commune de Serra di Ferro  
Cumuna di Sarra di



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 mars 2016

Présidence : Monsieur Antoine GIORGI

Nombre de membres			Date de la convocation
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	15 mars 2016
11	11	9	

N° 16/7

**Objet : Port Jean-Baptiste TOMI**  
**Approbation du Budget Primitif 2016**

L'an deux mil seize, le 26 mars, à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune de Serra di Ferro s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Marie-Pierre BARTOLI.

**Présents :** Monsieur Jean ALFONSI, Monsieur Dominique BARTOLI, Madame Martine CHIARELLI, Monsieur Antoine GIORGI, Monsieur Jérôme LEONETTI, Ilana PERETTI, Monsieur Jean-Baptiste SANTONI, Monsieur Martin VALENTINI

**Absent ou excusé :** Monsieur Olivier BURESI, Madame Coralie MANCINI

**Pouvoirs :** Madame Marie-Pierre BARTOLI a donné pouvoir à Monsieur Antoine GIORGI

**Secrétaire :** Monsieur Jean ALFONSI

Le maire expose,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'ordonnance du 26 aout 2005,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,

Vu le projet du budget primitif du port J.B. TOMI pour l'exercice 2016,

Vu le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2015 adoptés dans la présente séance du conseil municipal,

Vu la délibération du présent conseil décidant de l'affectation du résultat 2015,

Monsieur le maire propose le budget Primitif 2016, celui-ci a pour objet d'inscrire les prévisions 2016, en section d'exploitation dépenses et recettes et les prévisions 2016 en section d'investissement dépenses et recettes, y compris les restes à reporter en dépenses et recettes.



Le Maire  
A. GIORGI

Commune de Serra di ferro

Cumuna di Sarra di Farru

Conseil Municipal

Samedi 26 mars 2016 - 17h00

Délibération 16/7



NOM	PRENOM	EMARGEMENT
GIORGI	Antoine	
BARTOLI	Marie-Pierre	
ALFONSI	Jean	
LEONETTI	Jérôme	
BARTOLI	Dominique	
BURESI	Olivier	ABSENT
CHIARELLI	Martine	
MANCINI	Coralie	ABSENTE
PERETTI	Ilana	
SANTONI	Jean-Baptiste	
VALENTINI	Noel Don Martin	

Le Conseil Municipal, sur l'exposé de son président, et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

02A-212002760-20160326-DELIB167-DE

**ADOpte** le budget primitif du budget 2016 du port J.B. TOMI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2016

**PRÉCISE** que le budget primitif 2016 est adopté avec reprise des résultats de l'année 2015 au vu du compte administratif et du compte de gestion 2015 et de la délibération d'affectation du résultat adopté lors de la même séance.

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

**ADOpte** les propositions nouvelles des deux sections ainsi qu'il suit :

Section	Chapitre	Dépenses	Chapitre	Recettes
Section d'exploitation	011	156 488,00	042	5 590,00
	65	15 691,00	70	279 000,64
	66	47 369,00		
	67	1 500,00		
	023	99 306,00		
	042	10 359,00		
<b>Sous totaux</b>		<b>330 713,00</b>		<b>284 590,64</b>
D002			R002	46 122,36
<b>Total</b>	Dépenses de fonctionnement cumulées	<b>330 713,00</b>	Recettes de fonctionnement cumulées	<b>330 713,00</b>
<b>Section d'investissement</b>				
	16	72 080,64	13	486 351,00
	23	295 000,00	021	99 306,00
	040	5 590,00	040	10 359,00
<b>Sous totaux</b>		<b>372 670,64</b>		<b>596 016,00</b>
D001		223 345,36	R001	
<b>Total</b>	Dépenses d'investissement cumulées	<b>596 016,00</b>	recettes d'investissement cumulées	<b>596 016,00</b>

Fait et délibéré en Mairie pour les jour, mois et an que dessus,

Pour copie conforme.



Le Maire  
A. GIORGI